

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ DES PRESTATIONS DE FORMATION POUR LES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Mise à jour du document : 12 mars 2024

Energy

Fives ProSim

Siège social : Immeuble Stratège A - 51 rue Ampère - 31670 Labège - FRANCE

Tél. : +33 (0)5 62 88 24 30

S.A.S. au capital de 147 800 € - 350 476 487 R.C.S. Toulouse - Siret 350 476 487 00037 - APE 5829C - N° TVA FR 10 350 476 487

www.fivesgroup.com / www.fives-prosim.com

1. ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITE

L'organisme de formation Fives ProSim reconnaît et respecte la diversité des apprenants, y compris ceux en situation de handicap. Nous nous engageons à fournir des prestations de formation accessibles et inclusives qui permettent à tous les individus, indépendamment de leurs capacités, de participer pleinement à nos formations.

Principes Directeurs

1. *Accessibilité Universelle* : Nous nous engageons à adopter une approche d'accessibilité universelle dans la conception, le développement et la prestation de nos formations, en veillant à ce qu'elles soient accessibles à tous, sans nécessiter d'ajustements particuliers.
2. *Communication Accessible* : Nous nous efforçons de fournir une communication accessible à tous les apprenants.
3. *Adaptation des Supports de Formation* : Nous nous engageons à fournir des supports de formation adaptés en fonction des besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap.
4. *Accès aux Installations* : Nous nous assurons que nos installations de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap, en mettant en place des rampes, des ascenseurs, des toilettes adaptées, et en veillant à ce que l'environnement soit exempt d'obstacles.
5. *Formation du Personnel* : Nous mettons à disposition de notre personnel des ressources sur les meilleures pratiques en matière d'accessibilité, de manière à ce qu'ils soient sensibilisés aux besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap et puissent adapter le support de formation.

2. PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

Les apprenants en situation de handicap sont encouragés à informer l'organisme de formation de leurs besoins spécifiques dès le début du processus d'inscription. Nous mettons en place un processus d'accompagnement personnalisé pour discuter des adaptations nécessaires et assurer un environnement d'apprentissage inclusif.



notre processus d'adaptation et d'accompagnement commence dès la réception de votre demande afin de garantir une expérience de formation accessible et adaptée à vos besoins spécifiques. Voici les étapes que nous suivons pour assurer une prise en charge optimale :

- Identification et compréhension du handicap : Cette première étape est cruciale pour appréhender les défis et les obstacles spécifiques que l'apprenant pourrait rencontrer, afin de définir les meilleures stratégies d'accompagnement.
- Analyse des besoins et étude de faisabilité : Nous procédons à une évaluation des besoins pour déterminer les adaptations nécessaires et garantir un apprentissage fluide et efficace. Cette étape nous permet d'étudier la faisabilité des solutions dans votre contexte de formation.
- Proposition de solutions individualisées : À partir de notre analyse, nous proposons des adaptations sur mesure en matière de pédagogie, de techniques d'enseignement et d'organisation, assurant un environnement propice au bon déroulement de la formation.

3. COMPENSATIONS

Nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à tous en adaptant nos dispositifs aux besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap. Nous pouvons proposer la mise en place de mesures de compensation afin de surmonter les obstacles à la formation et d'assurer un parcours d'apprentissage inclusif. Ces mesures sont en adéquation avec nos logiciels de simulation ; l'handicap ne doit pas empêcher la bonne utilisation de nos logiciels.

- Compensation pédagogique : Nous adaptons les méthodes d'enseignement et le matériel pédagogique pour répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenant, en tenant compte de ses capacités et préférences. Nos formateurs s'appuieront sur des guides afin d'adapter le support de formation.
- Compensation technique : Dans le cas de formations dans nos locaux, l'accès à nos locaux sont adaptés afin de garantir un environnement d'apprentissage confortable et sécurisé. Dans le cas de formations à distance, un test de connexion est fait avant les formations et pendant lequel nous pourrions nous assurer du bon fonctionnement du matériel.
- Compensation organisationnelle : Aménagement des horaires de formation, phases de repos et adaptation du rythme d'apprentissage pour prendre en compte la fatigabilité ou d'autres contraintes liées au handicap.



4. CONDITIONS D'ACCES AUX BUREAUX FIVES PROSIM

Fives ProSim est une PME dont les bureaux sont situés au 51, rue Ampère, Immeuble Stratège A 31670 Labège.

Les bureaux Fives ProSim se trouvent au 2e étage de l'immeuble Stratège A. Le bâtiment comprend deux entrées dont une entrée accessible pour les personnes en situation de handicap qui se trouve derrière le bâtiment. L'entrée principale se situe devant le bâtiment à côté de la banque LCL.

A l'intérieur du bâtiment, l'accès au 2e étage se fait soit par l'escalier soit par l'ascenseur.

5. REVISION CONTINUE

Cette politique d'accessibilité des prestations de formation sera revue régulièrement afin de s'assurer de son adéquation avec les normes actuelles et d'apporter d'éventuelles améliorations.

6. COORDONNEES DE L'EQUIPE DE FORMATION

Pour toute question relative à l'accessibilité des prestations de formation, veuillez contacter notre équipe formation par email ou tel : fives-prosim.training@fivesgroup.com – 05 62 88 24 30.

